

NOTES EXPLICATIVES

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉCLARER OU DE DÉPOSER (art. 717 C.p.c.) (SJ-857-09)

Le formulaire « Demande d'autorisation de déclarer ou de déposer (art. 717 C.p.c.) » permet à la partie tierce-saisie en défaut de déclarer ou de déposer les sommes d'argent dues au créancier saisissant depuis la notification de l'avis d'exécution de s'adresser au tribunal afin de demander d'être relevée de son défaut.

Pour de plus amples renseignements et obtenir les coordonnées de tous les palais de justice de la province de Québec, vous pouvez consulter la [liste des palais](#) publiée sur le site Internet du ministère de la Justice.

TYPES DE FORMULAIRES

Ce formulaire est offert en format PDF dynamique, c'est-à-dire qu'il permet à l'utilisateur de le remplir à l'écran, après l'avoir téléchargé au www.justice.gouv.qc.ca.

- PDF dynamique :

Après l'avoir rempli, vous devez l'imprimer sur du papier format « lettre », soit 8,5 pouces sur 11 pouces (215,9 mm sur 279,4 mm). En conséquence, prenez soin de configurer votre imprimante selon les caractéristiques de ce format.

- Papier :

Si vous remplissez ce formulaire à la main, veuillez écrire lisiblement en caractères d'imprimerie.

MARCHE À SUIVRE

Une fois le formulaire rempli, il est préférable que vous conserviez une copie pour votre dossier personnel. Vous devez ensuite le signer et le déposer auprès du greffier de la Division des petites créances au palais de justice du district où le jugement a été rendu. Le greffier en avisera les parties et les convoquera pour une audition.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District : _____
Localité : _____
N° de dossier : _____

COUR DU QUÉBEC
Chambre civile
Division des Petites créances

| | |
|--|--|
| _____ _____ _____ <p style="text-align: center;">Partie demanderesse</p> _____ _____ | _____ _____ _____ <p style="text-align: center;">Partie défenderesse</p> et _____ _____ |
| Huissier de justice chargé de l'exécution | Partie tierce-saisie |

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉCLARER OU DE DÉPOSER
(art. 717 C.p.c.)

La partie tierce-saisie demande d'être relevée de son défaut de déclarer et de déposer.

La partie tierce-saisie invoque les motifs ci-après pour soutenir sa demande :

La partie tierce-saisie avise également qu'elle a déposé au greffe ou auprès de l'huissier chargé de l'exécution, la somme de _____ \$, représentant les sommes qu'elle aurait dû retenir et déposer depuis la signification de l'avis d'exécution.

POUR CES MOTIFS, LA PARTIE TIERCE-SAISIE DEMANDE AU TRIBUNAL DE :

RELEVER la partie tierce-saisie de son défaut de déclarer et de déposer;

ORDONNER à la partie tierce-saisie de déclarer et déposer tant que la saisie demeure tenante;

ORDONNER au greffier ou à l'huissier chargé de l'exécution de procéder à la distribution des sommes déposées par la partie tierce-saisie aux créanciers;

ANNULER le jugement rendu le _____, condamnant la partie tierce-saisie comme débitrice personnelle de la créance;

LE TOUT avec les frais de justice.

À _____, le _____

Partie tierce-saisie

AVIS DE CONVOCATION

À : _____
Partie demanderesse

À : _____
Partie défenderesse

À : _____
Partie tierce-intervenante

Prenez avis que cette demande a été déposée dans le présent dossier.

En conséquence, conformément aux articles 566 et 717 du Code de procédure civile, vous êtes convoqué(e) à l'audition de cette contestation qui se tiendra au palais de justice de _____ ,
situé au _____ ,
le _____ , à _____ , salle _____ .

Veillez apporter pour l'audition les documents que vous jugez utiles à présenter au Tribunal.

À _____ , le _____ .

Greffier